

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE CRO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lle}
NIVERLET, libraires;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, *Correspondance gé-*
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 15 mai.)

Départs de Saumur pour Nantes.
7 heures 55 minut. soir, Omnibus.
4 — 30 — — Express.
3 — 47 — matin, Poste.
9 — 4 — — Omnibus.
Départ de Saumur pour Angers.
1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.
9 heures 50 minut. mat. Express.
11 — 49 — matin, Omnibus.
6 — 23 — soir, Omnibus.
10 — 11 — — Poste.
Départ de Saumur pour Tours.
3 heures 4 minut. matin, March.-Mixte.
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50
L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Il y a bien des choses qui nous surprennent dans ce qui se passe à présent en Sicile; nous signalions hier certaines bizarreries qui sans doute ne tarderont pas à être expliquées. Aujourd'hui l'*Opinione* de Turin nous offre un spectacle non moins étrange.

Sous le titre : *Garibaldi à Palerme*, ce journal, qu'on a pu très-justement nommer le *Moniteur italien* de l'insurrection, annonce en termes qui ne nous semblent pas assez empreints de tristesse que, si Garibaldi est très-aimé à Palerme, il n'en est pas de même de ses compagnons ou, pour être plus exact, de ses amis politiques ! Aussi, le cabinet de Garibaldi serait loin d'avoir les sympathies des Palermitains.

Le gouverneur, jeune homme que personne ne connaît, les ministres Crispi et Rassaclo, auraient été sifflés en pleine rue, si l'on n'avait pas craint, dit l'*Opinione*, de faire de la peine à Garibaldi.

M. Ugdalena et le baron Pisani sont représentés comme des incapables. Bref, le cabinet du nouveau gouvernement est déjà isolé et comme campé dans un pays inconnu. On voudrait, ajoute le journal de Turin, que l'assemblée fût convoquée immédiatement pour voter l'annexion et ordonner le suffrage universel !

Que veut dire ceci ? Garibaldi ne serait-il donc plus au même degré l'homme que l'*Opinione* déclarait naguère sans rival ? Ses pensées, ses vues, ont-elles donc subi quelques modifications ? Et commence-t-on à ressentir à Palerme, à l'aurore de l'action politique, l'action secrète qu'indique suffisamment la présence de Mazzini ?

L'*Opinione* représente Garibaldi comme fatigué, ennuyé, abattu d'une manière incroyable. On voit bien, quand on lui parle, dit-elle, que les soucis du gouvernement lui pèsent; jamais on ne l'a vu dans un pareil état. Toute la population, s'écrie l'*Opinione*, qui veut qu'un gouvernement intelligent et fort soit constitué, fait des vœux pour l'annexion.

Dans son zèle, l'*Opinione* est ingrate et elle a tort; son impatience pourrait nuire à la cause

qu'elle prétend servir. Ne va-t-elle pas jusqu'à insinuer que les antichambres du ministre Crispi sont peuplées de Bourbonniens ? Et le peuple voit cela d'un mauvais œil, dit-elle.

Une dépêche télégraphique adressée de Paris au *Times* assure que M. Thouvenel est sur le point d'adresser aux puissances signataires de l'acte final de Vienne une circulaire qui aurait été lue en conseil des ministres présidé par l'Empereur, pour leur faire connaître le nouvel arrangement concernant les frontières, résultant du fait accompli de l'annexion de la Savoie et de Nice à la France, et leur demander, suivant les usages diplomatiques, de reconnaître ce nouvel état de choses.

M. Thouvenel, après avoir déclaré dans cette note que le gouvernement français entend assumer toutes les obligations résultant de l'art. 92 du traité de Vienne ayant trait aux provinces neutralisées du Chablais et du Faucigny, ajoute :

« La bonne foi de la politique de la France, et l'intérêt plein de sympathie qu'elle a toujours manifesté, en ce qui regarde la Suisse, offrent les meilleures garanties de l'accomplissement fidèle d'un engagement de cette nature. »

La note de M. Thouvenel serait, suivant le *Times*, déjà expédiée aux puissances.

La *Gazette autrichienne* annonce que le prince Petrucci, ambassadeur des Deux-Siciles a été rappelé à Naples pour accomplir les réformes nécessaires dans les circonstances actuelles. La dépêche ajoute que le prince aurait refusé de s'adjoindre aucun ministère spécial; il paraît décidé à agir d'après ses propres inspirations.

Les nouvelles de Naples signalent les mesures de résistance prises par le gouvernement.

La *Gazette de Cologne* rapporte que, selon une version accréditée, la France aurait l'intention de conclure un traité de commerce avec le Zollverein. Les propositions françaises ont été transmises et sont soumises en ce moment au plus sérieux examen.

L'entrevue de Bade est toujours l'objet des réflexions et des commentaires de la presse allemande. La *Gazette d'Elberfeld* se déclare en mesure d'affirmer de la manière la plus positive que l'Empereur Napoléon, dans son entrevue avec le prince-régent, n'a formulé aucune espèce de proposition, mais que son but était uniquement de donner les assurances les plus positives qu'il avait à cœur le maintien de la paix européenne.

Dans les conférences qui ont eu lieu entre les souverains allemands, dit le *Nouveliste de Hambourg*, les sujets de la discussion au point de vue des affaires intérieures étaient : la question hessoise, la société nationale, le système militaire fédéral, la politique allemande de la Prusse et les moyens d'établir une entente entre la Prusse et l'Autriche.

Le *Moniteur Wurtembergeois* est de l'avis de la *Gazette d'Elberfeld* et prétend tenir ses renseignements de source sûre.

D'un autre côté, la *Gazette de Cologne* révèle l'existence d'une circulaire en date du 6 juin, adressée par le cabinet de Berlin à tous les gouvernements allemands, et par laquelle le gouvernement prussien déclarerait ne pas vouloir se séparer de la Confédération et tracerait un programme des réformes qu'il désire voir s'accomplir. Dans ce programme, le cabinet de Berlin, entre autres vœux; exprime celui de voir se maintenir le principe de non-intervention dans les affaires intérieures des Etats de la Confédération.

Des dépêches de Ravenne annoncent qu'on lit dans le journal l'*Adriatico* qu'à Pola le gouvernement autrichien a obligé le navire marchand le *Ravenna* à arborer le pavillon pontifical. A Fiume, le capitaine du port aurait refusé ses papiers de départ d'expédition au même navire, parce qu'il était sous pavillon tricolore et muni de papiers sardes.

D'après une dépêche de Marseille, du 23 juin, des troupes ont été envoyées de Rome à Fermo et Ascoli par précaution. Le docteur anglais Manning a été nommé prélat. — Havas.

DEUX-SICILES.

Des dépêches de Sicile assurent que Garibaldi avait, le lendemain de l'arrivée de Medici et de ses volontaires, passé une grande revue à Palerme, et

FEUILLETON

LE CASSEUR DE PIERRES.

(Suite.)

Pour la première fois de sa vie, Denise eut presque peur. Il lui semblait entrevoir çà et là comme des fantômes, et parmi ces fantômes l'âme éplorée de Berthe.

— Oh ! si je pouvais les sauver ! murmura Denise.

Et la fièvre du dévouement grandissait dans son âme.

Ce fut dans ces dispositions d'esprit qu'elle arriva devant la chaumière du cantonnier. La porte était close, et le volet aussi. La maison, plongée dans l'ombre, semblait dormir. En s'approchant, néanmoins, Denise entendit un bruit de voix... la voix de Jean, la voix de Madeleine. Il y avait entre eux une discussion animée, presque une dispute. La jeune fille ne pouvait entendre les paroles; mais elle se sentit le cœur tout attristé par ces vagues éclats qui, depuis bien longtemps, ne frappaient plus ses oreilles, et qui lui rappelaient les mauvais souvenirs de son enfance.

Elle mit la main sur le loquet et ouvrit.

Le bruit cessa aussitôt. Les deux époux parurent surpris, presque épouvantés par l'apparition soudaine de leur fille. Jean s'élança vivement vers Madeleine, et lui dit :

— Tais-toi !

Il y eut un silence. Denise en profita pour regarder autour d'elle. Une de ces minces et longues chandelles, comme on n'en rencontre plus guère qu'en Normandie, éclairait faiblement la salle basse, et allumait à peine quelques fauves reflets parmi les faïences du bahut et les cuivres qui surmontaient la haute cheminée. On distinguait vaguement, à l'autre extrémité de la pièce, les rideaux à ramages de la rustique alcôve conjugale; sur les murailles d'un blanc terni s'allongeaient des ombres informes, et le plafond devenait plus noir à mesure qu'il s'éloignait de l'espèce de météore rougeâtre que faisait vaciller au milieu la mèche fumeuse.

Le regard de la jeune fille eut beau fouiller cet intérieur, elle n'y rencontra rien d'inusité. Mais le visage de Jean n'avait pas son expression ordinaire : le cantonnier semblait en proie à une violente exaspération, et, sous ses sourcils courroucés, ses yeux brillaient d'un éclat étrange. Ce que Denise remarqua surtout, c'est que sa mère avait pleuré.

— Entre donc ! dit enfin le casseur de pierres, mais avec l'accent d'un homme qui n'a guère conscience de ses paroles. Tu reviens bien tard, ce soir, petiote ?... Et cependant la soupe n'est pas encore prêt. Allons donc, Madeleine... nous avons faim, l'enfant et moi !..

Sans rien répondre, la pauvre femme s'accroupit vivement dans l'âtre et commença, d'une main tremblante,

à ranimer le feu presque éteint.

— Mère, je vais t'aider, s'écria Denise, qui jusqu'alors était restée debout sur le seuil, et qui, bondissant tout-à-coup jusqu'àuprès de Madeleine se pencha vers elle et l'embrassa.

Certains baisers valent toute une phrase. Celui-ci voulait dire : Je comprends que tu souffres, ma mère, et je voudrais bien t'en consoler.

Malheureusement, si Madeleine comprit ce langage, Jean Maillard aussi le devina et n'en parut nullement satisfait.

— C'est inutile, dit-il en haussant les épaules; nous n'avons pas besoin de ton aide; occupe-toi de ta chèvre; va, va, ma fille !

Et il la poussa au dehors.

Qu'était-il arrivé pour que son père, ordinairement si bon pour elle, la traitât ainsi ? que se passait-il donc ce soir-là, dans la maisonnette du casseur de pierres ?

Tout en s'adressant ces questions, Denise s'en alla lentement jusqu'au petit appentis couvert de chaume qui servait de chambre à coucher à Follette, et lui prépara une ample médianoche d'herbe fraîche. La chèvre se laissa faire, mais sans manifester la joie folâtre qui lui était ordinaire. Elle aussi semblait avoir de graves soucis et de graves pressentiments.

Denise mit une lenteur inusitée à toute cette besogne, et surtout aux adieux qui la suivirent. Elle avait presque

qu'il avait été accueilli avec le plus vif enthousiasme. On assure que le décret relatif à la levée extraordinaire en Sicile vient d'être modifié. Le délai accordé aux conscrits pour aller rejoindre leurs corps, est, dit-on, prolongé de quelques jours.

Une dépêche télégraphique assure que Garibaldi a tenu, le 21, au soir, à Palerme, un conseil de guerre auquel ont été appelés tous les chefs de corps, parmi lesquels se trouvaient les colonels Medici, Bixio, Turr et le capitaine Orsini. Dans ce conseil, il a été décidé à l'unanimité que l'armée insurrectionnelle, après avoir réuni tous ses moyens militaires, marcherait sur Messine. Les volontaires amenés par le colonel Medici ont tous été choisis avec le plus grand soin. Parmi eux se trouvent un certain nombre d'officiers et de sous-officiers appartenant à l'armée du génie et à celle de l'artillerie. On pensait que l'armée insurrectionnelle commencerait vers le 28 juin sa marche sur Messine. — Havas.

Une dépêche de Marseille, expédiée de Palerme le 15, confirme les difficultés qu'éprouve le dictateur Garibaldi à organiser son administration, et la résistance que rencontrent, dans les populations qui lui sont soumises, les mesures ordonnées par le nouveau gouvernement.

On sait que l'*Opinione* de Turin constatait ces jours-ci ces tiraillements en termes assez amers : or, les actes que nous fait connaître la dépêche d'aujourd'hui ne sont pas de nature à calmer l'humeur de l'*Opinione*.

Un décret de Garibaldi rétablit les douanes absolument comme sous l'ancien gouvernement et fait exécuter le décret de la conscription. Garibaldi motive ces mesures sur la nécessité de faire des sacrifices à la patrie, mais la population n'a compris qu'à moitié ces nécessités et ses sacrifices. Elle a résisté longtemps, se fondant en ce qui concerne la seconde, sur ce qu'autrefois il n'y avait pas de conscription en Sicile. Toutefois elle a cédé.

D'un autre côté, les relations entre Naples et la Sardaigne s'aggravent chaque jour. Une dépêche de Naples confirme la nouvelle, un instant démentie, de la réclamation de M. de Villamarina relative aux deux navires saisis irrégulièrement par la marine napolitaine.

C'est le ministre des Etats-Unis, et non point M. Elliot, qui réclame, de son côté, pour le navire américain capturé, et formule une demande d'indemnité.

Les armements et les travaux de défense continuent à Naples et dans la province. Plusieurs camps sont formés : l'un à Auletta, sous les ordres du général Nouziante ; l'autre dans les Abruzzes, commandé par le général Pianelli. De grands travaux de fortifications sont faits à Naples.

— Turin, 24 juin. — Le prince Torrens a été nommé président du conseil et dictateur substitut à Palerme. (Le Pays.)

FAITS DIVERS.

L'Empereur et l'Impératrice sont allés samedi, à une heure, à Villegenis. Leurs Majestés ont trouvé les membres de la famille réunis auprès de S. A. I. le prince Jérôme-Napoléon.

Dans la journée, Son Altesse Impériale a reçu de

S. Em. le cardinal-archevêque de Paris les derniers sacrements.

Le bulletin de dimanche 24 juin, 7 heures du matin, dit que « le prince est dans un profond affaiblissement et sans connaissance. »

— On lit dans le *Moniteur* :

L'Empereur est venu samedi matin à Paris et a visité l'exposition d'agriculture. Sa Majesté était accompagnée du ministre d'Etat, du ministre de la guerre, du ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, ainsi que du ministre de l'Algérie et des colonies. Les présidents et un grand nombre de membres des divers jurys attendaient Sa Majesté à son arrivée et l'ont accompagnée dans sa visite. L'Empereur a parcouru les galeries occupées par les animaux, ainsi que celles où sont rangées les machines. Sa Majesté a ordonné de nombreuses acquisitions pour ses domaines et témoigne sa satisfaction des progrès notables que révèle l'exposition dans l'élevage des bestiaux et la construction des instruments et machines agricoles.

— Une comète, visible à l'œil nu, paraît depuis quelques jours dans le nord-ouest. Elle rappelle celle de Donati. Mais, tandis que l'éclat de cette dernière avait été indiqué trois mois à l'avance, la comète actuelle a pu, à la faveur des mauvais temps, s'approcher sans être reconnue, jusqu'au moment où elle a pris un éclat plus considérable.

Le nouvel astre se trouve présentement dans la constellation du Cocher, où on peut l'observer le soir, avant son coucher, dès que le crépuscule s'est suffisamment affaibli, et où on le voit de très-grand matin. Il présente un noyau brillant comme une étoile de seconde grandeur, mais dont les limites sont mal définies : de ce noyau part une queue de plusieurs degrés de longueur, rectiligne, d'un bel éclat, et, autant qu'on peut en juger, opposée au soleil.

D'après les observations faites le 22, à l'Observatoire impérial de Paris, par M. Villarceau la position de la comète, à 9 h. 40 m. 38 s. 2 de temps moyen, était :

Ascension droite, 98° 56' 43",6
Distance au pôle nord, 47° 49' 42",5

Déjà l'on a demandé s'il était possible de dire quelle route la comète suivra désormais dans le ciel. Non sans doute : trois observations comme celle qui précède, faites à des jours différents, sont indispensables au calcul de l'orbite, et ce sera seulement quand on les aura réunies qu'on pourra tracer la marche future de l'astre.

EMPRUNT RROMAIN 5 %

Par décret du 18 avril 1860, S. S. le pape Pie IX a autorisé l'émission d'un emprunt de cinquante millions de francs destiné à pourvoir aux besoins exceptionnels résultant des circonstances actuelles.

S. S. appelle tous les pays catholiques de l'Europe à concourir à cet emprunt.

L'émission est faite au pair, en coupures de 1000, 500 et 100 francs de capital, rapportant 5 % d'intérêt annuel, payable par semestre les 1^{er} avril et 1^{er} octobre dans les principales villes de l'Europe.

Le paiement a lieu :

30 % en souscrivant ;
20 % le 1^{er} août 1860 ;

— Il est temps d'aller se coucher, s'écria le casseur de pierres, aussitôt qu'il eut fini. Je tombe de sommeil ; tu dois être fatiguée aussi, Denise. Bonne nuit, ma fille... à demain !

Et sitôt qu'elle eut embrassé sa mère, il la conduisit lui-même jusqu'à la porte de l'escalier de la chambrette qu'elle occupait au-dessus, sous le chaume.

De plus en plus étonnée, de plus en plus inquiète, Denise monta lentement et commença de même à se déshabiller.

C'était une de ces chaudes et lourdes soirées d'août, durant lesquelles le sommeil fuit même les jeunes pauvres. Elle ouvrit sa fenêtre et regarda au dehors. Tous les feuillages étaient immobiles, même à la cime des peupliers. Par instants, des éclairs sans tonnerre sillonnaient le ciel redevenu d'un bleu sombre. Le silence était si profond qu'on entendait au loin le flot montant de la grève.

A demi-déshabillée, Denise resta longtemps à la fenêtre ; puis elle vint s'agenouiller auprès de son humble couchette, et, les bras sur la couverture, le front contre ses mains, elle voulut prier ; mais aucune pensée précise ne se formulait dans son esprit ; ses lèvres restaient muettes, une sorte de torpeur envahissait son être entier. Il lui sembla qu'on parlait et qu'on marchait encore en bas, puis elle n'entendait plus rien ; elle perdit la conscience de toutes choses : elle était endormie.

Combien se passa-t-il de temps ainsi ? Denise... elle-

20 % le 1^{er} novembre 1860 (sous déduction des intérêts échéant le 1^{er} octobre) ;

30 % le 1^{er} février 1861.

L'intérêt court sur la totalité à dater du 1^{er} avril 1860.

La souscription est ouverte à Paris, chez :

MM. Ed. BLOUNT et C^o, banquiers, rue de la Paix, n^o 3, et chez MM. LABAUME DE LA BOUILLERIE et C^o, banquiers, rue de la Victoire, n^o 61.

Elle sera close le 15 juillet prochain ; si le montant des souscriptions dépassait la moitié du chiffre de l'emprunt, on opérerait une réduction proportionnelle. (303)

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Un rapport qui ne saurait manquer d'intéresser vivement le public, a été déposé au Corps-Législatif, dans la séance du 20 juin, par M. Louvet, député de Maine-et-Loire, maire de Saumur et président de notre Conseil général. Ce rapport, dit le *Moniteur*, est relatif au projet de loi tendant à affecter à de grands travaux d'utilité générale les fonds restés libres sur l'emprunt de 500 millions qui fut contracté pour subvenir aux frais de la guerre d'Italie.

Nous publierons ce rapport dans nos prochains numéros.

Nous lisons dans le *Journal de la Vienne* :

« Une découverte d'objets fossiles vient d'être faite près de Civray (Vienne), par M. Joly-Leterme, architecte à Saumur, chargé par le gouvernement de la restauration de plusieurs monuments historiques.

» Dans une grotte située sur les bords de la Charente, à peu de distance de la route qui mène de Civray à Charroux (Vienne), se trouve une *brèche* ou *poudingue* de formation géologiquement récente, mais qui remonte cependant à une époque historique très-reculée. M. Joly a observé que cette roche renfermait, parmi les pierres et le ciment naturel qui la composent, une quantité notable d'objets travaillés de main d'homme, en silex ou en os, tels que couteaux, pointes de flèches, harpons, etc.

» Il a recueilli, dans un fragment détaché de la masse, un os poli, probablement une cote de cerf ou de bœuf, sur lequel sont dessinés deux quadrupèdes représentés de profil et qui paraissent être des biches. C'est assurément le plus ancien modèle du dessin dans la Gaule, et si l'on en juge par la fabrication très-grossière des instruments trouvés dans le même lieu, par l'absence de tout fragment de métal dans la poudingue, on peut l'attribuer au premier âge de la civilisation. M. Joly a fait don au musée de Cluny de tous les objets qu'il a découverts. »

Travaux de la Moisson. Avis aux agriculteurs. —

Par suite d'une décision ministérielle, cette année, comme en 1859, des militaires pourront être mis à la disposition des cultivateurs qui en auraient besoin pour les travaux de la moisson. Dans le département de Maine-et-Loire, 176 hommes de la garnison d'Angers, 16 de celle de Saumur, et 16 de celle de Cholet, seront disponibles, aux conditions suivantes :

crainte de rentrer à la maison. Elle en fit trois fois le tour avant de se décider à franchir le seuil.

La salle basse avait maintenant un tout autre aspect. Une grande flambée de bois sec pétillait dans l'âtre, et commençait à faire bouillir la marmite de fonte suspendue à la crémaillère ; Jean Maillard se promenait à grands pas ; Madeleine achevait de mettre le couvert.

— Allons, dit le cantonnier avec un faux entrain impatient, allons, femme, la soupe !

— Dans un instant, dit Madeleine ; asseyez-vous.

Le cantonnier prit place à côté de sa fille et lui parla avec une gaité qui n'avait rien de naturel. Evidemment il cherchait à dissimuler ce qu'il avait dans l'âme... Qui sait ? peut-être à s'étourdir lui-même... et deux ou trois fois, avec des gestes fiévreux, il dit :

— Nous serons heureux, petiote, tu verras ! nous serons très-heureux !

Denise voulut demander pourquoi, comment ? Le cantonnier évita de répondre.

Madeleine enfin apporta la soupière et remplit les assiettes. On mangea silencieusement. Les derniers brandons enflammés jetaient de toutes parts leurs grandes lueurs rougeâtres. Jean se hâta.

Denise s'était reprise à songer à Berthe, et parfois regardait sa mère, qui semblait en proie à une morne tristesse, et qui ne tarda pas à essuyer sa cuillère, en disant à demi-voix qu'elle n'avait pas faim.

même n'aurait su le dire, lorsqu'elle se réveilla. Elle avait sans doute glissé peu à peu sur le bord de la couchette, car elle était maintenant sur le plancher de sapin.

Une voix monta tout-à-coup jusqu'à son oreille... la voix de Jean Maillard... et cette voix criait :

— Mille tonnerres, as-tu fini de me tourmenter l'esprit?... J'ai trouvé ce portefeuille, il est à moi ; je le garde, c'est résolu !

A ces mots, quelque engourdie que fût encore Denise par le sommeil, un horizon plein de lumière s'ouvrit tout-à-coup devant ses yeux. Elle revit Berthe et son désespoir... cette maison en deuil qui lui avait été si hospitalière, à elle, Denise ; M. Douvenay qui allait peut-être se donner la mort, faute d'une somme perdue, et cette somme c'était Jean Maillard, c'était son père qui précisément l'avait trouvée.

Oui, mais il refusait de la rendre.

VI. — LE TROU AUX MOUETTES.

Une heure plus tard. Madeleine avait trouvé le courage d'affronter une fois encore la colère de Jean Maillard. Ni l'un ni l'autre des deux époux ne s'était couché.

Le casseur de pierres était assis au milieu de la salle basse, les coudes sur la table, la tête dans ses mains.

Un rayon de lune, glissant à travers les interstices du volet, tombait précisément sur le cantonnier, dont il fai-

Chaque homme devra être nourri, logé et recevoir un franc quatre-vingts centimes par jour. De plus, on devra lui fournir un pantalon de toile et une paire de sabots, mais seulement pour le travail. Il sera remplacé après huit jours d'absence de son corps.

Toutes les demandes devront être adressées à M. le Préfet par l'intermédiaire de l'autorité municipale, et être accompagnées de son avis motivé. Elles devront indiquer d'une manière précise le lieu de la résidence de leur auteur ou du cultivateur au nom duquel elles seront faites, le nombre des soldats travailleurs que l'on désire avoir, et, autant que possible, le jour où l'on se propose de les venir chercher dans le lieu de leur garnison.

Ecoles d'Agriculture. — Les inscriptions pour l'admission dans les Ecoles impériales d'agriculture doivent être adressées à Paris, à M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics. L'ouverture des examens d'admission est fixée au 1^{er} octobre au matin. Il est utile de se faire inscrire le plus tôt possible, afin de ne pas être exposé à éprouver des retards ou de l'ajournement dans le cas où les pièces fournies à l'appui des demandes d'admission ne seraient pas conformes aux indications du prospectus des établissements. Ce prospectus se distribue, dans les départements, aux préfetures et sous-préfetures, et à Paris, au ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, direction de l'agriculture, rue de Varennes, 78 bis.

A propos d'un terrible accident que nous avons à rapporter, dit le Journal d'Indre-et-Loire, nous rappellerons aux habitants des campagnes les dangers auxquels ils s'exposent en se plaçant sous un arbre en temps d'orage.

On a constaté qu'à l'exception des pins et des sapins, que la foudre n'atteint jamais, ou, du moins, rarement, parce que leur résine s'oppose à la circulation de l'électricité, tous les arbres présentent un abri très-dangereux, le tonnerre y tombant plutôt que sur des objets moins élevés.

Il est encore beaucoup de personnes qui ignorent ou qui négligent de mettre à profit les avertissements que la presse ne cesse de donner à ce sujet. De ce nombre étaient, malheureusement, le nommé Bodin, de Marcilly sur-Vienne, dont nous avons à enregistrer la fin déplorable, et le sieur François Béranger, de la même commune, qui a failli perdre la vie dans les circonstances que nous allons signaler.

Louis Bodin, âgé de dix-huit ans, et François Béranger, âgé de dix-sept ans, domestiques chez M. Louis Gourault, propriétaire et adjoint du maire de la commune de Marcilly, se rendaient à leur travail, le 12 de ce mois, vers trois heures et demie du soir, lorsqu'ils furent surpris par un violent orage. Ces jeunes gens, pour se mettre à l'abri de la pluie, ne trouvèrent rien de mieux que de se réfugier sous un cerisier placé sur leur chemin.

Le sieur Bodin ayant un peu d'avance sur son camarade, était arrivé le premier sous le cerisier et s'applaudissait déjà d'avoir découvert cet abri, quand à la suite d'un coup de tonnerre affreux le fluide électrique tomba sur l'arbre et frappant l'imprudent

jeune homme, le tua instantanément en lui brûlant une partie de la tête, la région de l'estomac et les entrailles.

Dans le même moment, le sieur Béranger qui, lui aussi, venait chercher un refuge sous le même arbre se trouvait à deux mètres de distance du malheureux Bodin. Il ressentit au bras et à la cuisse gauches une violente secousse suivie d'une vive brûlure et tomba à la renverse en poussant des cris de douleur.

Sa voix attira l'attention du nommé Lyrault, journalier, occupé à faucher du sainfoin non loin de là, et qui accourut aussitôt au secours du jeune homme. Il le chargea sur ses épaules et le transporta en toute hâte chez son maître, où les soins les plus pressés lui furent prodigués.

M. Davonneau, docteur-médecin à Sainte-Maure, ayant été appelé immédiatement, a déclaré que les blessures du sieur Béranger ne présentaient pas un caractère dangereux, et que sous peu de jours il pourrait se servir de son bras et de sa jambe.

Pour chronique locale et faits divers. P. GODET.

VILLE DE SAUMUR.

ABATTOIR.

ÉTAT des viandes abattues et livrées à la consommation du 26 mai au 22 juin 1860.

Table with columns for N° D'ORDRE, NOMS des BOUCHERS et CHARCUTIERS, BOEUFs, VACHES, VEAUX, MOUTONS, and PORCS. It lists various butchers and their respective quantities of different types of meat over a period from May 26 to June 22, 1860.

(1) Un veau refusé pour défaut de poids. (2) Deux veaux refusés pour défaut de poids.

On lit dans la partie non officielle du *Moniteur*: Nous avons la douleur d'annoncer la mort de S. A. I. le prince Jérôme Napoléon, qui est décédé à Villegenis, dimanche, à cinq heures un quart.

Londres, le 25 juin. — Le *Morning-Post* dit que le gouvernement anglais examine laquelle des trois propositions de M. Thouvenel pour la solution de la Savoie peut être acceptée par l'Angleterre et qu'il n'est pas improbable que la première sera acceptée. Une conférence serait donc réunie.

Le *Morning-Chronicle* dit que la lettre adressée par Napoléon III au roi de Naples a été lue, le 22, dans le conseil du roi; François II qui était indisposé n'était pas présent. Le conseil, ajoute le *Morning-Chronicle*, aurait voté les résolutions suivantes: adoption d'une constitution, amnistie, changement du ministère, alliance avec le Piémont, adoption du drapeau italien avec les armes de Naples. Les résolutions auraient été votées à la majorité de 9 voix contre 3, mais le roi n'aurait pas encore donné de réponse définitive à ces propositions. François II devait conférer à ce sujet avec Manna.

Turin, 24 juin. — L'*Opinione* annonce, d'après une dépêche de Naples, que le roi est gravement malade. Le gouvernement aurait résolu de restituer les navires capturés, les passagers et les marchandises.

Londres, 24 juin. — Canton, 6 mai. — La réponse du gouvernement chinois à l'ultimatum n'est pas encore arrivée. Les Chinois font de grands préparatifs de résistance.

Londres, 25 juin. — D'après une dépêche publiée par l'agence Reuter, l'ambassadeur d'Espagne à Turin aurait déclaré à M. Cavour qu'il quitterait cette ville si le gouvernement piémontais n'empêchait pas les expéditions en Sicile. — Havas.

Marché de Saumur du 23 Juin.

Table listing market prices for various commodities like Froment, Seigle, Orge, Avoine, Fèves, Pois blancs, Cire jaune, and Huile de lin, with prices per unit.

COURS DES VINS (1).

(1) Sans changement (Voir le n° du 16 j in).

BOURSE DU 23 JUIN.

3 p. 0/0 hausse 03 cent. — Ferme à 68 75. 4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. — Ferme à 97 00.

BOURSE DU 24 JUIN.

5 p. 0/0 baisse 33 cent. — Ferme à 68 40. 4 1/2 p. 0/0 baisse 10 cent. — Ferme à 96 90.

P. GODET, propriétaire-gérant.

sait ressortir la pose songeuse au milieu des profondes ténèbres qui remplissaient la chaumière.

Madeleine vint s'agenouiller auprès de son mari. Elle lui prit la main, il ne la retira pas. Elle mit un baiser sur cette main; il retourna la tête et laissa tomber sur la pauvre femme un regard dans lequel il n'y avait plus que de la pitié.

Enhardi par cet heureux changement, elle voulut le supplier de nouveau.

Derrière la porte, maintenant, il y avait quelqu'un qui prêtait l'oreille.

Denise avait descendu l'escalier à pas de loup, elle s'était accroupie sur la dernière marche; et là, avec la plus ardente curiosité qui jamais ait fait palpiter un cœur de femme, elle écoutait.

— Jean, avait dit Madeleine, donne-moi ce portefeuille!... Donne-le moi, je t'en conjure!... Demain matin, dès l'aube, je le rapporterai à Honfleur... J'ai bien retenu l'adresse qu'a crié le tambour, va!

— Non, fit le casseur de pierres après un silence.

— Mon ami...

— Mais si je te refuse, pauvre femme, c'est précisément pour toi... c'est pour notre enfant, pour ta fille... Ma folle conduite semblait vous avoir vouées toutes les deux à la misère... je trouve un moyen de vous en arracher aujourd'hui, et tu veux que je ne m'en serve pas?... Non, non!... Dussé-je y perdre mon âme, je tiendrai

bon!... La pauvreté aussi est une condamnation... Enfer pour enfer, j'aime mieux l'autre!...

— Dieu ne garde pas tous les châtements pour la vie éternelle: il maudit déjà sur cette terre ceux qui font le mal, et le bien illégitimement acquis ne porte jamais bonheur.

Un instant le cantonnier demeura pensif.

Puis, haussant les épaules, et avec un mauvais sourire:

— Paroles, que tout cela! reprit-il; nous avons vu, de nos yeux vu, la preuve du contraire. Te souviens-tu de Pierre Bucaille?

— Ce misérable qui était notre voisin à Paris, et qui te donnait de si mauvais conseils!...

— Possible! Il était aussi gueux que moi dans ce temps-là, et tout-à-coup, tu dois t'en souvenir, il s'était affranchi de la misère. Sais-tu comment? Lui aussi, il avait trouvé une somme importante; lui aussi il pouvait tout rendre... il a tout gardé... il n'a pas été maudit pour cela; bien au contraire, tout lui a réussi. Il s'est lancé dans les affaires; il est devenu riche, considéré, heureux.

— Heureux... qu'en sais-tu?

— Je sais qu'excepté moi, personne n'a connu son secret... L'exemple est bon; je le suivrai: je ferai comme Pierre Bucaille!

— Jean...

Mais à quoi bon répéter ici toutes les paroles de Madeleine? Elles se devinent facilement. La digne femme in-

voqua la religion, l'honneur, le désespoir de celui qui avait perdu le portefeuille; elle supplia au nom de tout les dévouements de sa vie passée, au nom de l'avenir de sa fille; elle parla aussi du remords qui ne manquerait pas de flétrir la vieillesse de Jean Maillard. Elle semblait inspirée par le génie de la chaumière: elle devenait éloquente à force d'être honnête femme.

Le casseur de pierres avait laissé retomber sa tête dans ses mains; il ne répondait plus.

Ce silence encouragea Madeleine. Un instant même elle crut avoir réussi; elle se redressa, triomphante et joyeuse; elle voulut embrasser son mari...

Le cantonnier dormait!

(La suite au prochain numéro.)

AVIS.

La Maison de Banque A. SERRE, 3, rue d'Amsterdam, ouvre des comptes-courants avec chèques, fait des avances sur titres, se charge de l'achat et de la vente des valeurs négociées à la Bourse de Paris, etc., etc. Un bulletin contenant toutes les conditions de ces diverses opérations de banque, est adressé à toute personne qui en fait la demande.

M. Mérigot, chirurgien dentiste, à Angers, sera à Saumur, hôtel de Londres, le 5, le 6 et le 7 juillet. (306)

FAILLITE GUÉGNON.

Aux termes d'un jugement rendu par le Tribunal de commerce de Saumur, le 25 juin 1860, le sieur Honoré Guégnon, boucher, demeurant à Saumur, a été déclaré en état de faillite. — M. Besson, juge, a été nommé commissaire, et M. Kerneis, comptable à Saumur, syndic de cette faillite. Le Greffier du Tribunal, TH. BUSSON. (304)

AVIS.

Un homme et une femme, âgés l'un et l'autre de 40 ans, bien valides et bien connus par leurs bons antécédents, désirent se placer comme domestiques à la ville ou à la campagne. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

OU A LOUER

Présentement.

1° UNE MAISON, dans la Basse-Isle. 2° UNE AUTRE MAISON, rue de Rouen. S'adresser à M. LEHOUX, à la Croix-Verte. (291)

A VENDRE,

Un petit Jardin en plein rapport avec Pavillon composé de plusieurs pièces et servitudes, situé au Pont-Fouchard. S'adresser à M. Godfroy, imprimeur, Grand-rue, ou à M. Clouard, notaire.

A CÉDER

PAR SUITE DE DÉCÈS,

Un Fonds

DE CORDONNERIE ET BOTTERIE, Au Petit Puy. S'adresser à M. MARIET, menuisier, rue St-Nicolas. (299)

AVENDRE

La MAISON occupée par M^{me} Pasquier, modiste, rue Saint-Jean. S'adresser à M^e MAUBERT, huissier.

A LOUER

Présentement,

Ecurie à deux chevaux, belle remise, et grenier à fourrages. S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, rue Cendrière, 8. (274)

MAISON A LOUER

Pour la St-Jean prochaine.

Cette maison, située rue Verte, près le Champ-de-Foire, est composée de huit chambres à feu, deux celliers, cours et jardin.

La maison est fraîchement décorée. S'adresser à M. GIRARD fils, marchand de bois à Saumur. (221)

PIERRE DIVINE DE SAMPSO,

guérit toujours et promptement (souvent dans les 24 heures) les écoulements récents et chroniques. — Le flacon : 4 francs. — Dépôt à Saumur, pharmacie Guichard. Bon préservatif.

Découverte incomparable par sa vertu.

EAU TONIQUE PARACHUTE DES CHEVEUX

De CHALMIN, chimiste.

Cette composition est infailible pour arrêter promptement la chute des cheveux; elle en empêche la décoloration, nettoie parfaitement le cuir chevelu, détruit les matières grasses et pellicules blanchâtres; ses propriétés régénératrices favorisent la reproduction de nouveaux cheveux, les fait épaisir et les rend souples et brillants, et empêche le blanchiment; GARANTIE. — Prix du flacon 3 francs.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 49. — Dépôt à Saumur, chez M. BALZEAU, coiffeur-parfumeur, rue St-Jean; à Baugé, chez M. CHAUSSEPIED, coiffeur-parfumeur. PRIX DU POT : 3 FR. (4)

A VENDRE

UN GRAND COUPÉ,

En bon état et très-confortable, avec strafontin. S'adresser au bureau du journal.

LA PATERNELLE,

Compagnie d'assurance contre l'incendie, représentée à Saumur, par M. PAPILLON fils, rue de l'Hôtel-Dieu, 14. (439)

Religion.

Famille.

L'AMI DU PEUPLE

Travail.

Propriété.

JOURNAL DU DIMANCHE.

Les feuilles politiques présentent aujourd'hui le plus vif intérêt; tout le monde veut connaître les nouvelles; chacun a besoin d'un journal.

L'AMI DU PEUPLE se recommande au public par l'abondance et le choix des matériaux qu'il donne. Son format est celui du MONITEUR UNIVERSEL, et il arrive le dimanche dans toutes les communes.

Chaque numéro contient tous les événements politiques de la semaine; les Faits officiels; une Chronique départementale; des articles Variétés; des articles d'Agriculture; un Bulletin de commerce, très-complet; un Feuilleton; des Nouvelles diverses; en un mot tout ce qui peut contribuer à instruire et amuser le lecteur.

DOUZE ANNÉES d'existence ont consacré le succès de ce journal.

Le prix d'abonnement est de 8 fr. PAR AN pour toute la France; 4 fr. pour SIX MOIS.

Il suffit en conséquence, pour s'abonner, d'envoyer, par lettre affranchie, un bon de poste de 8 fr. pour un an, ou de 4 fr. pour 6 mois, à l'adresse de M. le Directeur de l'Ami du Peuple, rue Saint-Laud, 83, à Angers (Maine-et-Loire).

Un numéro d'essai sera envoyé à toute personne qui en fera la demande par Lettre affranchie.

REVUE DE L'ANJOU

ET

DE MAINE-ET-LOIRE

Publiée sous les auspices du Conseil général du département et du Conseil municipal d'Angers.

La REVUE de l'ANJOU et du DÉPARTEMENT de MAINE-ET-LOIRE, paraît maintenant tous les mois, et forme à la fin de l'année, deux beaux volumes, grand in-8°, l'un consacré à la publication de manuscrits anciens et inédits, concernant l'histoire de l'Anjou, et l'autre aux mémoires et travaux modernes.

prix de l'abonnement : 15 francs par an.

On souscrit à Angers, chez MM. COSNIER et LACHÈSE, libraires-éditeurs, et chez les principaux libraires du département.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

52 numéros par an. — Paris, 6 fr. — Départements, 8 fr.

5, rue Coq-Héron, 5,

L'ÉDUCATEUR POPULAIRE

Une science ou un art ne s'acquiert que par le travail.

Le travail dépend de l'énergie de la volonté.

Vouloir, c'est pouvoir.

10 CENTIMES LE NUMÉRO.

SOUS LA DIRECTION DE

M. PAGET LUPICIN

Paraît le Samedi chez tous les Libraires.

La science est la source du bien-être et de la prospérité.

Les hommes ne diffèrent entre eux que par l'éducation

La misère est fille de l'ignorance.

10 CENTIMES LE NUMÉRO.

Le but de l'ÉDUCATEUR POPULAIRE est de mettre à la portée de tous, par un bon marché exceptionnel et à l'aide de méthodes nouvelles, qui abrègent considérablement le temps des études, la connaissance des langues anciennes et modernes, des sciences exactes et des sciences d'observation, des arts utiles et des arts d'agrément. Son enseignement encyclopédique et complet répond aux aspirations de notre époque, avide de savoir et de connaître.

L'ÉDUCATEUR POPULAIRE s'adresse à la fois aux pères et aux mères de famille, auxquels il facilite, en l'agrandissant, la tâche de l'instruction de leurs enfants; aux instituteurs et institutrices, qui l'accueilleront comme un auxiliaire bienvenu dans la continuation et l'extension de leurs études; aux adultes qui voudront acquérir par eux-mêmes cette instruction que leur position sociale ne leur a pas permise; aux élèves de nos lycées et de nos écoles, pour compléter, par des aperçus nouveaux, l'enseignement du programme universitaire; à tout homme d'intelligence enfin qui veut sérieusement s'instruire, ou aider au développement intellectuel de

ses semblables.

L'ÉDUCATEUR POPULAIRE publie les Grands Hommes du peuple, par Ernest BARRAND, Gustave BONNIN, etc., série de biographies des plus intéressantes, qui a commencé par Franklin, Dupuytren, les deux Brunel, Georges Stephenson, et qui continuera par Bernard de Palissy, l'émailleur; Jacquard, l'inventeur du métier à tisser; Jacques Laffitti, le banquier; Papin, le créateur de la machine à vapeur; Arago, le savant; Duguay-Trouin, le marin; Broussais, le systématisateur; Laennec, l'Hippocrate moderne; Montyon, le bienfaiteur; Béranger, le poète; Fourier, l'atopiste; l'abbé de l'Épée, le révélateur des sourds-muets; Swedenborg, l'illuminé; Paracelse, l'alchimiste; Jeanne-d'Arc, sauveur de la France; Hame, le spirite; Jeanne-Hachette, l'intrépide; Joe Smith, fondateur des Mormons; Roger Bacon, l'inventeur de la poudre à canon; Descartes, le philosophe; Grétry, le musicien, etc.

L'ÉDUCATEUR POPULAIRE publie des cours de langue anglaise, allemande, latine, française, d'après

une méthode nouvelle, simplifiée. En moins d'un an, le lecteur peut écrire et parler ces diverses langues. Plus tard, il donnera le grec, l'italien, l'espagnol, etc.

L'ÉDUCATEUR POPULAIRE publie un cours de musique, remarquable par la concision, la clarté et la netteté des préceptes. M. A. Jeannin, son auteur, n'oublie aucune des notions qui se rattachent à cet art admirable.

L'ÉDUCATEUR POPULAIRE publie, sur un nouveau plan, un traité d'arithmétique, d'après la méthode d'invention qui consiste à suivre l'ordre logique des idées, en vertu duquel les mathématiques ont été créées par l'homme. Il est dû M. Victor BLANDIN, qui continuera les sciences exactes par la géométrie, l'algèbre, etc.

L'ÉDUCATEUR POPULAIRE publie un cours de tenue de livres, par M. J. SCHEIDER, science indispensable pour conserver et acquérir la fortune.

Un grand nombre d'articles bibliographiques, signés par MM. JOUFFROY, Auguste PAGET, Ed. MARAUX, donnent de la variété au journal.

S'adresser au bureau de l'ÉDUCATEUR POPULAIRE, rue Coq-Héron, 5.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre. En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,